

Ecole Gaston Baissette

Chemin du thym

34160 Restinclières

Tél : 04 67 86 68 08

Mél : ce.0340640l@ac-montpellier.fr

Compte-rendu du conseil d'école N°2
Jeudi 26 mars 2026**Personnes présentes :**

Equipe enseignante :	Représentants de la mairie :	Représentants de parents d'élèves :
Mme COUMANS, adjointe	M. BALAZUN, Maire	Mme GERFAUD VALENTIN (titulaire)
Mme PORTALIER, adjointe	Mme GUYOTOT, DGS	Mme REYNAUD (titulaire)
Mme GAY, adjointe		M. VILLAC (titulaire)
Mme GARDEAU, adjointe		Mme LAUR (titulaire)
Mme CARRERAS, adjointe		Mme GURZONI (titulaire)
Mme DAYET, adjointe		Mme ENDELIN (titulaire)
Mme MARTEL, adjointe		Mme METAIS (titulaire)
Mme ROQUES-MEYNIER, adjointe		Mme TUDELA (titulaire)
Mme PAECH, adjointe		
Mme KOPP, adjointe, directrice par intérim		
M. GEYNET, adjoint		
M. VIDAL, titulaire remplaçant		
Mme FERARY, adjointe		

Présents invités : M. DRUT, responsable périscolaire, Mme Valérie ESCLAPEZ, AESH

Personnes excusées : Madame Aliart, Inspectrice de l'Education nationale ; M. Deynes, directeur ; M. Barbier, titulaire remplaçant ; Mme Cavalier, adjointe ; Mme Blaquièrre, adjointe ; Mme Rouxel, adjointe ; Mme Périé, adjointe.

Début du conseil d'école : 18h

Introduction

- **Présentation des membres.**
- **Désignation du secrétaire de séance :** Mme REYNAUD Séverine

I. Vie scolaire et pédagogique

1. Points sur les effectifs actuels, effectifs prévisionnels 2026-2027 et procédure d'inscription

Il y a actuellement 329 élèves pour 14 classes, soit une moyenne de 23,5 élèves par classe. Concernant les effectifs prévisionnels pour l'année scolaire 2026-2027, 33 CM2 devraient quitter l'école et 34 enfants sont susceptibles d'arriver : nous nous dirigeons vers un effectif total d'environ 330 élèves pour la rentrée de septembre 2026.

Lors de nos derniers échanges, 24 PS étaient déjà inscrits auprès de la Mairie. Une dizaine d'élèves de PS sont donc encore attendus.

Il serait préférable que la grande majorité des inscriptions ait lieu le plus tôt possible pour anticiper au mieux l'organisation de la rentrée 2026.

La mairie a relancé par mail l'information.

Au 26 mars 2026 : les effectifs sur Onde sont de 322 élèves soit proches des effectifs actuels.

Procédure d'inscription en PS

Les inscriptions sont réalisées en Mairie. Les familles doivent ensuite déposer à l'école les documents suivants : fiche d'inscription, fiche de renseignements, certificat de radiation si changement d'école, certificat d'inscription et document attestant de la réalisation des vaccinations obligatoires (certificat du médecin ou photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, carnet international de vaccinations).

Concernant les parents d'élèves de petite section, une réunion sera organisée au mois de juin pour répondre à leurs différentes questions et leur fournir l'essentiel des informations afin de préparer au mieux la première rentrée de leur enfant.

2. Parcours de l'élève : poursuite de scolarité

A partir du mois de mars, la question de la poursuite de la scolarité se pose pour les élèves des classes élémentaires : passage, maintien ou passage anticipé des élèves. La fiche de décision devrait rester inchangée et sera distribuée pour tous les élèves dès la grande section.

Ci-dessous le calendrier des opérations :

Au plus tard le vendredi 20 mars	Pour les élèves en situation de handicap et pour les situations relevant d'un second maintien ou d'un second raccourcissement : transmission des demandes d'avis à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale.
Au plus tard le mardi 5 mai	Décision du conseil des maîtres sur la poursuite de la scolarité. Transmission des décisions du conseil des maîtres aux représentants légaux
Au plus tard le mardi 19 mai	Retour des décisions des responsables légaux.
Pour les procédures de recours	
Fin juin 2026	Commission départementale d'appel
Début juillet	Transmission aux directions d'école des notifications de la commission d'appel à remettre aux familles

Affectation en sixième

Concernant les affectations en 6ième, les opérations se déroulent entre le 12 mars et le 22 avril. L'affectation de l'élève en classe de 6ième dépend du domicile des parents et non de l'école d'origine, le collège de secteur est ainsi déterminé automatiquement sur Affelnet à partir des adresses des élèves.

Une première fiche à destination des parents d'élèves de CM2 va être bientôt distribuée, il faudra la vérifier, corriger si besoin et **la retourner rapidement**. Une seconde fiche suivra ; cette dernière devra être retournée avant les vacances de Printemps.

En fin d'année, le collège communiquera aux parents les modalités d'inscription de chaque famille auprès de l'établissement.

3. Dispositif pHARe : clarification sur le protocole et le suivi des signalements

Réponse de l'équipe concernant la question des représentants des parents d'élèves sur le dispositif pHARe et le fonctionnement de l'Équipe Bien-Être.

Question des parents :

Certains parents ayant encouragé leur enfant à signaler une situation via le dispositif pHARe (auprès de l'enseignant ou de l'équipe bien-être) indiquent ne pas avoir de retour sur la prise en charge de la situation, qui peut parfois perdurer plusieurs semaines.

En tant que représentants de parents élus, nous invitons les familles à se rapprocher de l'enseignant de leur enfant pour faire le point, mais certains parents n'osent pas toujours le faire.

Serait-il possible de rappeler aux familles les étapes du dispositif pHARe, les délais habituels de traitement et les modalités de communication prévues avec les parents concernés ?

Réponse de l'équipe bien-être :

"Nous vous remercions pour cette question. Nous comprenons tout à fait que pour des parents, l'attente autour de la prise en charge d'une situation de mal-être puisse générer de l'inquiétude. Il est donc essentiel pour nous de vous éclairer sur notre « Équipe Bien-Être ».

1. Le rôle global de l'Équipe et son impact positif

Il nous semble d'abord important de rappeler que l'objectif de notre équipe va bien au-delà de la stricte gestion du « harcèlement ». Nous prenons en charge le mal-être scolaire au sens large et la résolution des conflits. Nous constatons d'ailleurs cette année une baisse globale des situations complexes à gérer, ce qui témoigne d'un climat scolaire qui s'apaise.

Cet engagement de l'équipe (enseignants et périscolaire) est totalement volontaire. Si le protocole est très structuré sur le papier, sa mise en œuvre demande un temps considérable au quotidien. Nous faisons toujours au mieux de nos disponibilités, ce qui explique que certains délais puissent s'allonger.

2. Un espace de confiance et de protection pour les enfants

Notre école utilise la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP). C'est une méthode non blâmante qui a fait ses preuves, mais qui repose sur la plus stricte confidentialité, pour deux raisons majeures :

- Garantir un espace de parole libre : Certains enfants viennent se confier avec la condition expresse que leurs parents ne soient pas immédiatement informés. Il est vital pour nous de respecter ce besoin de sécurité.
- Protéger toutes les familles (La règle de l'anonymat) : Lors de nos échanges avec les familles, aucun nom d'élève impliqué ne sera jamais donné. Cela est impératif pour éviter toute tension entre adultes à l'extérieur de l'école.

Voici donc les étapes de cette méthode et pourquoi la communication obéit à des règles précises :

Étape 1 : Le Signalement et l'Accueil

- L'élève ou la famille signale une difficulté à un adulte de l'école. L'enfant est orienté vers l'équipe bien-être et choisit l'adulte avec qui il se sent le plus en confiance pour devenir son référent.
- La communication : Pour garantir cet espace de confiance et nous concentrer sur la prise en charge immédiate des élèves, nous ne contactons pas systématiquement les familles à l'ouverture d'un protocole.

Étape 2 : Le temps de l'action (Le Protocole de 15 à 20 jours)

Pendant ces deux à trois semaines, l'action de l'équipe se divise :

- Pour l'élève cible : Il est écouté inconditionnellement par son référent autant que nécessaire.
- Pour les élèves impliqués ou témoins : Ils sont reçus à tour de rôle, lors de courts entretiens réguliers. Notre but est de les amener à trouver eux-mêmes des solutions pour réparer la situation, sans les accuser de front.
- La communication : Pendant cette période, il est normal de ne pas avoir de nouvelles de l'école. La méthode a besoin de silence pour agir. De la même manière, les parents des élèves impliqués ne sont pas prévenus tout de suite. Agir ou punir trop vite bloquerait le processus d'empathie et risquerait d'aggraver la situation pour l'élève cible (représailles).

Étape 3 : La Clôture et le Bilan

À l'issue du protocole, l'équipe évalue la situation :

1. La situation est résolue : Le problème a cessé, l'élève cible se sent à nouveau en sécurité. L'équipe clôture le suivi en interne.
2. La situation n'est pas résolue : Si la méthode bienveillante échoue, c'est à ce moment-là que l'école passe à l'étape supérieure. Les familles (de l'élève cible comme des élèves impliqués) sont alors

officiellement prévenues et convoquées. La direction prend le relais pour établir des mesures disciplinaires.

En résumé, si vous n'avez pas d'appel de l'école, c'est que la situation est en cours de traitement bienveillant ou qu'elle est résolue de manière satisfaisante pour votre enfant.

Néanmoins, nous savons que l'attente peut être longue pour les parents. Si vous avez signalé une situation et que vous souhaitez des informations, nous vous invitons à solliciter vous-mêmes l'enseignant de votre enfant pour faire le point ensemble. La protection de tous les élèves est notre priorité."

4. Répartition des moyens AESH

Question des représentants des parents d'élèves :

Les représentants des parents d'élèves ont été informés d'un transfert d'heures d'AESH de notre école vers un autre établissement.

Pourriez-vous nous préciser comment s'organise la répartition des heures d'AESH entre les écoles et si ce type d'ajustement est susceptible d'avoir un impact sur l'accompagnement des élèves de notre école bénéficiant d'un suivi ?

- **Fonctionnement institutionnel :**

La répartition des moyens humains est gérée à l'échelle du PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé), qui prononce les affectations en fonction des besoins prioritaires identifiés sur l'ensemble du secteur. Concrètement, des AESH sont affectées en début d'année dans les écoles pour répondre aux besoins des élèves notifiés par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). En cours d'année, le PIAL ajuste les affectations en fonction des nouveaux besoins qui apparaissent, c'est-à-dire que l'arrivée d'un nouvel élève notifié entraîne mécaniquement une redistribution du temps d'accompagnement entre tous les élèves à Besoins Éducatifs Particuliers. Les AESH ne sont pas remplacées lors des absences ponctuelles (maladie, grossesse...).

- **Impact de l'ajustement sur l'accompagnement des élèves :**

Lorsqu'on enlève une AESH, les élèves qui en bénéficient sont impactés car leur temps d'accompagnement est réduit. L'ensemble des élèves de la classe est également impacté puisque l'enseignant doit intensifier son étayage individuel auprès des élèves qui en ont besoin.

Bien que l'on puisse souhaiter davantage de temps d'accompagnement pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, il faut rappeler que l'obligation réglementaire en termes de temps d'accompagnement est de seulement 1 heure par élève notifié.

Les familles d'élèves concernés par une réduction d'heures d'accompagnement sont invitées si elles le souhaitent à en informer les représentants des parents d'élèves.

5. Organisation du temps scolaire (soumise au vote)

La commune de Restinclières arrive à la fin de la période de dérogation pour la semaine d'école à 4 jours. Nous devons donc effectuer une demande de renouvellement de l'organisation du temps scolaire (OTS) dérogatoire à 4 jours.

Après consultation de la mairie, des représentants des parents d'élèves et de l'équipe enseignante, nous proposons de conserver l'organisation du temps scolaire actuelle soit :

- ✓ Semaine de 4 jours.
- ✓ Horaires école élémentaire : 8h50-11h50 et 13h50-16h50
- ✓ Horaires école maternelle : 9h-12h et 14h-17h

Cette proposition doit être soumise au vote lors de ce conseil afin de pouvoir demander une nouvelle dérogation de l'organisation du temps scolaire pour les prochaines années.

Résultats du vote concernant l'organisation du temps scolaire :

POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

L'organisation du temps scolaire est reconduite à l'unanimité.

6. Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes et remerciements sorties patinoire

Parmi les projets menés depuis le dernier conseil d'école, plusieurs méritent d'être soulignés.

Cinq classes de maternelle ont participé à un spectacle de cirque à Odysseum, une sortie qui a rencontré un vif succès auprès des élèves.

Dans le cadre du partenariat avec l'association ARBRE, les élèves de la classe de Mme FERARY ont travaillé avec un architecte autour d'un projet d'aménagement et de végétalisation de l'espace scolaire. Une maquette, élaborée à partir des idées et propositions des enfants, a été réalisée au terme de ce travail. L'école remercie chaleureusement l'association ARBRE pour cette initiative. Monsieur le Maire a proposé que la maquette soit présentée par les élèves lors d'un prochain Conseil Municipal — proposition retenue.

Le projet musical « Chantons à hauteur d'enfants », développé en partenariat avec le Conservatoire de Montpellier et la Métropole, est mené dans les classes de Mme ROQUES-MEYNIER, Mme KOPP et M. GEYNET. Il s'articule autour de la construction d'un répertoire de chansons avec l'intervention régulière d'un guitariste, et aboutira à deux concerts en mai et juin à la Cité des Arts de Montpellier, aux côtés d'autres écoles de la Métropole. Les enseignants ont proposé qu'une représentation soit organisée lors de la fête de fin d'année, proposition accueillie très favorablement par l'APE.

Des parents d'élèves de grande section souhaitent souligner que les sorties à la patinoire proposées cette année sont perçues comme une très belle initiative. Les familles apprécient cette activité sportive et la découverte qu'elle offre aux enfants et remercient l'équipe enseignante pour la mise en place de ce projet.

Classe	Projets menés en P2, P3 et P4
PS-MS - Mme COUMANS	Projet fruits, chorale, bibliothèque, projet cirque.
PS-MS - Mme PORTALIER et Mme CAVALIER	Projet fruits, chorale, bibliothèque, projet cirque, école dehors.
PS-GS - Mme PÉRIÉ et Mme CAVALIER	Projet fruits, chorale, bibliothèque, projet cirque. Piscine et patinoire pour les GS.
PS-MS-GS – Mme MARTEL	Chorale avec Mme PORTALIER. Piscine et patinoire pour les GS avec la classe de Mmes PÉRIÉ et CAVALIER. École dehors tous les vendredis matins. Mallettes Arts en Balade : une sculpture et un tableau travaillés en classe. Spectacle de cirque à Odysseum avec 5 classes de cycle 1.

Classe	Projets menés en P2, P3 et P4
	<p>Confection, partage de galette et représentation de Roule Galette avec les autres classes de cycle 1.</p> <p>Semaine des langues.</p>
<p>MS-GS - Mme GARDEAU et Mme CAVALIER</p>	<p>Chorale avec Mme PORTALIER.</p> <p>Piscine pour les GS avec les GS de Mme BLAQUIÈRE.</p> <p>Spectacle de cirque à Odysseum avec 5 classes de cycle 1.</p> <p>Confection, partage de galette et représentation de Roule Galette avec les autres classes de cycle 1.</p> <p>Goûter partagé en P4 autour de la découverte d'une alimentation saine et équilibrée.</p> <p>Bibliothèque, fruits en collation.</p> <p>Chants de Noël, visite du Père Noël, distribution des cadeaux et chocolat chaud avec les classes de cycle 1.</p>
<p>GS-CP - Mme BLAQUIÈRE</p>	<p>Fruits à la récré, chorale pour les GS, bibliothèque, natation pour les GS, handball pour la classe entière, tennis (en cours).</p> <p>Projet « contes » : intervention d'une conteuse en classe, d'une illustratrice avec atelier d'arts, visite à la médiathèque de Castries avec ateliers lecture/création.</p> <p>Intervention de l'infirmière scolaire sur la sensibilisation à l'hygiène dentaire.</p>
<p>CP - Mme CARRERAS</p>	<p>Bibliothèque, cycle handball, tennis (en cours).</p> <p>Projet « contes » : intervention d'une conteuse en classe, d'une illustratrice avec atelier d'arts, visite à la médiathèque de Castries avec ateliers lecture/création.</p>
<p>CP-CE1 - Mme GAY et Mme ROUXEL</p>	<p>Bibliothèque, cycle handball, tennis pour les CP (mars-avril).</p> <p>Intervention d'une illustratrice : ateliers peinture aquarelle et encre de Chine.</p> <p>Intervention de l'infirmière scolaire sur la sensibilisation à l'hygiène dentaire.</p> <p>Journée des langues.</p> <p>Sorties avec les Écologistes de l'Euzière sur le thème des 5 sens et de la musique (en cours).</p> <p>Projet jardin avec la classe de CE1, le périscolaire et le centre aéré (en cours).</p> <p>Concours « Graines d'artistes » : suivi d'une station de recherche sur le plancton en Arctique et réalisation d'une œuvre collective (en cours).</p>
<p>CE1 - Mme DAYET</p>	<p>École dehors une fois par mois.</p> <p>Écriture d'un album avec une autrice jeunesse du village.</p> <p>Semaine des maths, journée des langues.</p> <p>Projet jardin avec la classe de CP-CE1, le périscolaire et le centre aéré (en cours).</p> <p>Classe verte et réalisation d'illustrations pour le livre (en cours).</p> <p>Créations artistiques pour le marché de Noël.</p>
<p>CE1-CE2 - Mme PAECH</p>	<p>Bibliothèque, cycle handball.</p> <p>Journée au domaine de Restinclières : Comment les animaux passent-ils l'hiver ?</p> <p>Intervention d'une illustratrice : ateliers peinture aquarelle et encre de Chine.</p> <p>Projet « Expédition en Antarctique » : suivi de l'expédition de Jean-Louis Étienne à bord du Persévérance.</p> <p>Semaine des langues.</p>
<p>CE2 - Mme ROQUES-MEYNIER</p>	<p>Bibliothèque, cycle handball.</p> <p>Concert éducatif à l'opéra Comédie : Le Carnaval des animaux.</p> <p>Projet « Chantons à hauteur d'enfants » en lien avec le Conservatoire de Montpellier : 10 interventions musicales et 2 concerts.</p>

Classe	Projets menés en P2, P3 et P4
CM1 - Mme KOPP	Projet théâtre : Les aventures d’Ulysse. Projet « Chantons à hauteur d’enfants » en lien avec le Conservatoire de Montpellier : 10 interventions musicales et 2 concerts. Cycle handball. Participation au festival CinéMed : visionnage de deux courts métrages « Capitaine » sur la thématique de l’intégration.
CM1-CM2 - Mme FERARY et Mme ROUXEL	Participation au festival CinéMed : visionnage de deux courts métrages « Capitaine » sur la thématique de l’intégration. Projet Habitat avec l’association A.R.B.R.E. (13-14 mars ; conférence à Beaulieu le 11 avril). Cycle handball. Piscine pour les CM2 avec M. GEYNET (période 2). Patinoire pour toute la classe avec les Grandes Sections (en cours).
CM2 - M. GEYNET	Participation au festival CinéMed : visionnage de deux courts métrages « Capitaine » sur la thématique de l’intégration. Projet « Chantons à hauteur d’enfants » en lien avec le Conservatoire de Montpellier : 10 interventions musicales et 2 concerts. Cycle handball. Projet théâtre : Les aventures d’Ulysse. Piscine avec passation du pass nautique.

II. Sécurité, travaux et équipements

1. Sécurité aux abords de l’école – informations des parents élus

Sécurité aux abords de l’école – point d’information des représentants des parents d’élèves

Les parents d’élèves élus ont récemment rencontré des représentants de la Mairie et de la Métropole, en présence du policier municipal, afin d’échanger sur la sécurité aux abords de l’école.

Nous les remercions pour cet échange constructif. Nous remercions également la Métropole pour le respect des délais concernant l’installation des barrières devant l’entrée de l’école maternelle, ainsi que la Mairie pour le suivi de la mise en oeuvre des décisions conjointement prises.

Un compte rendu a été transmis aux familles ayant accepté de communiquer leur adresse mail.

De ces échanges découlent notamment l’installation de barrières devant l’entrée de l’école maternelle, l’ouverture du parking de l’Espace Fête, ainsi qu’une réflexion conjointe visant à améliorer la circulation des véhicules et la sécurisation des cheminements piétons du côté de l’école élémentaire.

Un plan de stationnement sur le parking du stade est en cours d’élaboration et sera bientôt affiché.

2. Équipements numériques et travaux : suivi et demandes

L’école remercie vivement la Mairie, Cyril et Serge pour l’ensemble des travaux réalisés au quotidien et pour les réalisations plus importantes.

La liste des demandes de travaux et d'équipements est directement transmise à la Mairie.

III. Coopérative scolaire

A fin février, la situation comptable de la coopérative scolaire est conforme au budget prévisionnel.

A noter que la classe verte a bénéficié d'une participation de la Mairie à hauteur de 50 € par enfant (prévu au budget de la classe verte). L'APE a quant à elle versé 7 100 €, alors que 5 000 € étaient initialement prévus au budget.

IV. Questions diverses

1. Question relative aux sorties de classe de 11h50 et 16h50.

Question des représentants des parents d'élèves :

Plusieurs parents signalent des difficultés liées aux horaires de sortie de certaines classes d'élémentaire, le midi et le soir. Certaines classes sortent vers 11h50 ou 16h50 tandis que d'autres sortent plus près de 12h ou 17h.

Ce décalage complique la récupération d'enfants scolarisés en maternelle, le temps de faire le tour de l'école. Le midi, certains parents indiquent être désormais contraints d'inscrire leur enfant de maternelle à la cantine faute de pouvoir le récupérer à temps lorsque le portail est déjà fermé. Le soir, ce décalage peut également entraîner des difficultés d'organisation ou des retards pour certains rendez-vous.

Serait-il possible de préciser l'organisation de ces sorties et d'envisager un ajustement afin de faciliter l'organisation des familles ?

Cadre réglementaire :

Les horaires de l'école sont soumis au règlement départemental des écoles. Les élèves bénéficient de 3h d'enseignement par demi-journée. Les élèves d'élémentaire ont donc classe de 8h50 à 11h50.

Organisation des sorties à 11h50 et 16h50 :

L'arrêt des cours est fixé à 11h50. À 11h50, les agents du périscolaire viennent faire l'appel des élèves qui mangent à la cantine (ou vont en garderie) et de ceux qui rentrent chez eux afin que les élèves soient répartis en toute sécurité.

Enfin, les élèves qui rentrent chez eux sortent de la classe et mettent leur manteau le cas échéant.

Il est donc difficile de faire sortir les élèves à 11h50.

Cependant, l'équipe enseignante a bien pris la mesure des contraintes d'organisation rencontrées par les familles ayant des enfants scolarisés sur les deux sites.

L'ensemble de l'équipe va donc veiller à arrêter les cours à 11h50 afin de tenter d'accélérer la transition et fluidifier le passage d'une école à l'autre.

Pistes de réflexion : Nous engageons une concertation avec les services périscolaires pour étudier des solutions visant à faciliter la transition entre le temps scolaire et la prise en charge à la cantine ou à l'accueil de loisirs.

2. Remerciements

Remerciements de la part des représentants des parents d'élèves :

Nous tenons à adresser un grand merci à toute l'équipe, au directeur, aux enseignants, aux AESH et aux ATSEM, pour leur implication et leur réactivité face aux arrêts maladie non remplacés durant l'hiver. Votre engagement auprès des enfants dans ces moments compliqués a été précieux et très apprécié, tant par les enfants que par les parents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le prochain conseil d'école est fixé au 23/06/2026.

La directrice par intérim

Mme KOPP

Le secrétaire de séance

Mme REYNAUD, représentante des parents
d'élèves

Annexe : Présentation du temps de cantine

ANNEXE – PRESENTATION TEMPS DE CANTINE

Le temps de cantine est un temps important dans la journée de l'enfant. Il est comparable à un temps de pause sur une journée de travail. Les enfants ont, en fonction de leurs besoins, envie de se dépenser, faire des activités physiques, passer un moment plus calme en faisant une activité créative. D'autres ont besoin de ne rien faire ou de créer leurs propres jeux, leurs propres histoires. Pour cela l'équipe d'animation a mis en place deux fonctionnements différents et adaptés aux maternelles et aux élémentaires.

MATERNELLES :

Pour les maternelles, un fonctionnement est pensé pour les plus petits afin d'adapter le contenu à leur âge, leur temps de concentration et leur fatigue.

Les enfants qui mangent au premier service (les plus petits) sont accompagnés par leur ATSEM en cantine. Ceux du deuxième service (les plus grands) sont dans la cour. L'imaginaire étant encore bien présent chez les plus petits, nous faisons le choix de les laisser régulièrement en activité libre dans la cour. Ils jouent également beaucoup sur la structure. Nous proposons toutefois des activités sous forme d'atelier (petite voiture, craie trottoir, marelle, jeux de construction). Les animateurs proposent aussi des jeux musicaux, de recherches et même des activités en commun avec les élémentaires comme la gym ou la danse.

En sortant de la cantine, les plus petits ont un temps de digestion dans la cour. Afin de respecter leur rythme, ils sont rapidement rassemblés pour passer aux toilettes, écouter une petite histoire et démarrer la sieste.

En cas de pluie, que ce soit au premier ou au second service, les maternelles ont accès aux classes de Mme Martel et Mme Coumans. Accompagnés par les ATSEMS et les animateurs, ils peuvent profiter de ces deux espaces et des jeux présents dans les classes tout en restant au sec.

ELEMENTAIRES :

Un programme d'activités est mis en place afin de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant. En sortant de classe, les enfants qui mangent au premier service passent aux toilettes et sont accompagnés en cantine par leur animateur. Les enfants qui mangent au second service se réunissent avec leurs animateurs dans le fond de la cour à proximité du potager. Les animateurs présentent les activités aux enfants en désignant un arbre numéroté.

Par exemple :

- Badminton à l'arbre N°1
- Gym à l'arbre N°2
- Activité manuelle au n°3
- Temps libre au N°4

Les enfants se positionnent sur l'espace de leur choix puis partent sur l'activité choisie avec l'animateur.

Ce fonctionnement permet de rendre l'enfant acteur de son temps et de lui laisser le choix chaque jour en fonction de ses envies et de son état de fatigue.

Le programme est affiché dans la cour afin que les enfants puissent savoir ce qui est proposé. Sur une période, le programme change chaque jour mais le temps libre est fixe. Nous estimons que les enfants sont déjà bien sollicités sur les apprentissages durant le temps de classe et nous gardons cette volonté de leur laisser un temps tranquille s'ils le souhaitent.

Le fonctionnement est bien sûr identique avec les enfants qui sortent de la cantine.

Avec les beaux jours, nous profitons du stade pour proposer des plus grands jeux, de l'espace arboré à côté pour développer leur créativité et du parc pour profiter des infrastructures.

En cas de mauvais temps, en collaboration avec les enseignants, nous utilisons des classes, la salle polyvalente ainsi que les deux préaux. Nous arrivons donc à avoir 4 à 5 espaces abrités pour les enfants. Dans les classes nous proposons des activités manuelles, de la danse, gym ou jeux musicaux dans la salle polyvalente et des jeux de précisions (tir à l'arc, palet breton, molki...etc) sous les préaux.

Comme vous pouvez le voir, nous avons la chance, à Restinclières, d'avoir du matériel pour proposer des activités manuelles ou sportives variées, des espaces intérieurs et extérieurs pour accueillir vos enfants dans de bonnes conditions quelle que soit la météo et surtout une équipe d'animateurs et d'ATSEM dynamique et soucieuse du bien-être des enfants.